

Pour libre publication et diffusion

Montreux, le 12 juin 2016

Montreux 2016: la plus grande Fédérale de tous les temps Siebnen (SZ) est la meilleure harmonie de Suisse!

Le Blasorchester de Siebnen est la reine des harmonies de Suisse. Les Schwytzois ont précédé la Concordia de Fribourg et le Sinfonisches Blasorchester de Berne. Lors de la cérémonie d'ouverture, le conseiller fédéral Alain Berset a souligné comment la pratique musicale marquait aussi l'attachement au pays. Malgré le temps incertain, le concours de parade de cette 34^e Fête fédérale de musique (FFM) a tout juste passé entre les gouttes. 284 des 556 sociétés en lice concourent le week-end prochain, avec notamment les meilleurs brass bands du pays.

Pour ce premier week-end, les meilleures harmonies (lire aussi l'encadré «Les différents types de formation») de Suisse étaient en lice en Excellence et en 1^{ère} catégorie. La reine des harmonies de Suisse est le Blasorchester de Siebnen (SZ). Avec 96.33 points (max. 100) sur le morceau imposé, «Guernica» de Jean-François Michel et 95.67 points sur le pièce de libre choix (total: 192.00), les Schwytzois l'ont emporté sur La Concordia de Fribourg (95.00+95.00=190.00) et le Sinfonisches Blasorchester de Berne (93.67+95.00=188.67). Il y avait quinze orchestres d'harmonie en compétition en Excellence, la catégorie la plus prestigieuse du concours.

1^{ère} catégorie Harmonie: victoires soleuroises, bernoises, lucernoises et valaisannes

En 1^{ère} catégorie Harmonie (H), du fait du nombre de concurrents (53), il y avait quatre salles de concours différentes. Les titres sont revenus à la MG Konkordia d'Egerkingen (SO/95.00+98.33=193.33), à la Stadtmusik de Biel/Bienne (BE/97.00+95.00=192.00), à la Musikgesellschaft de Schüpfheim (LU/95.67+95.00=190.67) et à la MG Echo Raronia Raron & St. German (94.00+96.33=190.33). A noter que les invités liechtensteinois de l'Harmoniemusik Balzers (89.33+95.00=184.33) se sont classés au 4^e rang de leur salle de concours.

Dans les brass bands (BB) de 2^e catégorie où les 69 formations étaient jugées dans trois salles, les victoires sont revenues à la MG de Full-Reuenthal (AG/96.00+89.67=185.67), à La Liberté de Salins (96.00+96.33=192.33) et au Cor des Alpes de Montana (VS/95.33+95.00=190.33). Entre les deux fanfares Benelux, la Fanfare municipale Edelweiss de Martigny-Bourg l'a emporté sur l'Union instrumentale de Payerne. Pour les résultats des 77 brass bands et les 17 fanfares mixtes de 3^e division ainsi que des 23 sociétés de 4^e classe (15 H, 2 BB et 6 fanfares mixtes), se référer au classement général.

La parade passe (presque) entre les gouttes

Malgré le temps incertain, le concours de parade a pu se dérouler (presque) normalement. La pluie a toutefois entraîné une interruption des défilés samedi entre 14 et 15 heures. Dimanche après-midi, le libre choix a été laissé aux concurrents d'affronter la bruine qui tombait par intermittence sur Montreux. Pratiquement toutes les sociétés ont choisi d'effectuer leur parade! Il n'y a malheureusement pas de possibilité de rattrapage pour les corps de musique que la bruine a empêché d'effectuer leur parade.

En fonction des différents parcours, jurys et instrumentations, les vainqueurs sont les suivants (le maximum est toujours de 100 points: le Musikverein Harmonie d'Oberriet (SG/H1/91.00), le Musikverein Zürich-Höngg (ZH/H1/89.33), La Géria de Marly (FR/HExc/91.33), la Musikgesellschaft de Kriessern (SG/H1/89.67), la MG Konkordia d'Aedermannsdorf /SO/B2/92.33), l'Uniun da musica de Sagogn (GR/B2/91.33), l'Echo de la Vallée de Val-d'Illiez (VS/B2/87.00), la MG de Schwarzenbach (LU/B3/91.33), l'Echo du Rawyl d'Ayent (VS/B2/90.67), la Musikgesellschaft de Bannwil (BE/F4/87.00), la Cécilia d'Ardon (VS/F3/83.00), La Lyre de Monthey (VS/F4/82.00) et l'Edelweiss Martigny-Bourg (VS/F2/85.00). Avec évolutions, les titres sont revenus à la Feldmusik de Hochdorf (LU/H1/ 94.67) et à la MG Konkordia de Mels (SG/H1/95.00).

Musique de divertissement : Vernier conserve son titre

En musique de divertissement, la Fanfare municipale de Vernier (GE) a conservé le titre en catégorie moyenne, en s'imposant en finale sur le Concert Band de Langendorf (SO). Les musiciens genevois ont ainsi confirmé leur victoire

d'il y a cinq ans à St-Gall. Dans cette compétition axée sur le show, les quatre meilleures formations du classement provisoire s'affrontent dans un système de coupe, avec demi-finales et finale.

En musique de divertissement, il n'y a pas de morceau imposé: chaque société détermine librement son programme, qui doit simplement durer entre 15 et 20 minutes. Le week-end prochain, ce sont les catégories Supérieure et Inférieure qui seront en lice dans le genre de musique introduit lors de la Fête fédérale de St-Gall en 2011.

Alain Berset: La musique à considérer «comme essentielle»

Samedi matin, le président du Comité d'organisation, le conseiller national et syndic de Montreux, Laurent Wehrli, a ouvert officiellement cette 34^e Fédérale décrite comme «un moment extraordinaire, une occasion d'entendre de formidables performances et de vivre la vie!» Pour sa part, Alain Berset a présenté la musique comme «une littérature des sens accessible à tous. Elle est sans aucun doute la principale source de transmission d'une culture populaire. Dans un pays comme le nôtre, la musique ne peut être considérée autrement que comme essentielle.»

Pour le conseiller fédéral en charge de la culture, «la musique est en droit de prétendre au titre d'«art fédéral» par excellence, qui nous rassemble par-delà nos monts, vallées, cantons, districts, communes et quartiers. Certes, son importance et le très grand professionnalisme de ses organisateurs font de la Fête fédérale de la musique le plus grand des événements musicaux de Suisse. Si nous sommes si attachés à notre musique, c'est que par elle, nous sommes également attachés à notre pays.»

Anne-Catherine Lyon: «l'expression d'un apprentissage civique»

La conseillère d'Etat vaudoise Anne-Catherine Lyon a donné une touche plus politique à son discours en notant que «La Fête fédérale est une expression de la Suisse des plus aimables. Une expression de la Suisse qui pratique naturellement l'accueil et l'ouverture. D'une Suisse où le travail, la convivialité et la fraternité construisent la réalité quotidienne et la rendent ainsi plus résistante aux tentations du repli.» Selon l'élue vaudoise, lors de la Fédérale, «on éprouvera la sensation d'un flux prodigieux traversant non seulement le temps présent de ces jours de fête, mais aussi les siècles et la Suisse toute entière. Les formations orchestrales sont l'expression d'un apprentissage civique constamment renouvelé et d'un vivre ensemble réussi.»

Président de l'Association suisse des musiques (ASM), Valentin Bischof, a souligné l'importance de cette manifestation qui ne se déroule que chaque cinq ans. Mais aussi c'est parce que c'est «une plate-forme idéale pour vivre et présenter notre passion dans toute son ampleur et dans toute sa diversité. Sur le vif. En concentrant toutes nos forces. Au-delà de tous les styles, toutes les frontières de langues ou de régions», a relevé le patron des quelque 2000 brass bands, harmonies et fanfares de Suisse.

Avec la Fanfare de la Garde pontificale

Tenue à l'Auditorium Stravinski, cette cérémonie officielle d'ouverture de cette 34^e Fête fédérale a été animée par la Miss Suisse 2006, Christa Rigozzi. Elle a vu les représentants du CO de St-Gall 2011 remettre la bannière fédérale à leurs homologues de la Riviera vaudoise.

L'animation sonore était assurée par la Fanfare de la Garde pontificale suisse de Rome en grande tenue, par un groupe de 26 cors des Alpes symbolisant les 26 cantons helvétiques, par l'Otmarmusik et la Musique de la police de St-Gall, ainsi que par la fanfare de la Riviera, composée de membres des six sociétés de musique organisatrices de la FFM Montreux-Riviera 2016.

Fête fédérale de musique Montreux-Riviera 2016

Renseignements complémentaires: Jean-Raphaël Fontannaz, chef de presse, tél. 079 250 90 29.

www.ffm2016.ch

Record de participation pulvérisé

Par rapport aux précédentes Fédérales, Montreux bat tous les records. Les 556 participants de 2016 constituent une augmentation de 6% (+33 concurrents) face aux 523 sociétés en lice à St-Gall il y a cinq ans. Jusqu'ici, la plus forte participation était l'apanage de Lucerne 2006 qui avait rassemblé 537 corps de musique. A titre de comparaison, lors de la dernière Fédérale en Suisse romande, à Fribourg en 2001, 428 formations étaient en compétition. Elles seront 33% ou 128 sociétés de musique de plus à Montreux!

Les différents types de formation

Si le terme de fanfare est un peu une désignation à la fois historique et générique, la très grande majorité des sociétés de musique helvétiques ont désormais fait le choix entre deux types principaux d'instrumentation: l'orchestre d'harmonie (H) ou le brass band (BB).

Une **harmonie** a la particularité de regrouper aussi bien des bois (flûtes traversières, clarinettes, saxophones, hautbois, bassons, etc.) que des cuivres (trompettes, bugles, cornets, cor d'harmonie, euphoniums, trombones, basses, etc.). L'effectif d'une harmonie standard, complète et équilibrée tourne entre 40 et 50 souffleurs. Mais certains corps, qui peuvent aussi intégrer des contrebasses à cordes, peuvent compter jusqu'à près de 100 musiciens. A Montreux, il y aura 341 harmonies en compétition dans les cinq catégories possibles (de l'Excellence à la 4^e catégorie).

Un **brass band** est une formation issue de la tradition britannique qui ne comporte que des cuivres. L'instrumentation «classique» est définie très précisément: 1 cornet soprano en mib, 9 cornets en sib (4 solos, 1 repiano, 2 2^{es} et 2 3^{es}), 1 bugle, 3 altos, 2 barytons, 2 euphoniums, 2 trombones ténors, 1 trombone basse, 2 basses en mib et 2 basses en sib). Soit un total de 25 souffleurs. A Montreux, 191 brass bands seront en lice.

Au sens spécifique, une **fanfare** dite mixte est une formation constituée principalement de cuivres, mais qui inclut aussi un certain nombre de bois. Quant à la fanfare Benelux, elle affiche la particularité de comporter deux registres de cuivres aigus, des trompettes et des bugles. La spécialisation et la standardisation des orchestres conduit la plupart d'entre eux à adopter une formation soit d'harmonie, soit de brass band. Conséquence logique, le nombre de fanfares tend à fondre: lors de cette 34^e Fête fédérale, il n'y aura plus que deux sociétés avec l'instrumentation Benelux et 22 fanfares mixtes. Et seulement dans les 2^e, 3^e et 4^e catégories.

Dans tous les types de formations, il y a toujours un registre de **percussion** dont les effectifs peuvent varier, mais qui – en règle générale – compte toujours au moins trois instrumentistes.

Les catégories de concours et le mode de choix

Pour participer au **concours de musique concertante**, chaque société de musique doit présenter une œuvre de libre choix dont la difficulté va définir la catégorie de difficulté (d'Excellence à la 4^e catégorie) où elle va concourir. Ce morceau «libre» doit figurer dans la Liste des pièces de concours établie par la Commission de musique de l'ASM qui classe les différentes compositions en fonction de leur degré de difficulté musicale.

A titre d'exemple, pour concourir en 1^{ère} catégorie, il faut choisir une pièce classée dans ce niveau de difficulté. Il est admis de pouvoir interpréter une œuvre de la division supérieure (dans ce cas un morceau classé en Excellence), mais pas dans le sens inverse (jouer une pièce de 2^e catégorie en 1^{ère}).

Dix semaines avant la Fédérale, toutes les sociétés participantes ont reçu une pièce imposée correspondant leur catégorie de concours. Toutes ces œuvres sont des commandes de l'ASM à des compositeurs helvétiques et seront donc présentées en création à Montreux.

En **musique de divertissement**, la société détermine librement son programme doit simplement durer entre 15 et 20 minutes en catégorie moyenne. Le temps est chronométré par le secrétaire du jury, du début de la prestation, sans interruption jusqu'à la fin de la dernière note. Tout dépassement ou insuffisance de temps sera pénalisé par le retrait sur le total global de 4,5 points par minute entamée. Le vainqueur de la catégorie sera déterminé au terme d'éliminations directes selon un système de coupe.

La **musique de parade** peut être «traditionnelle» ou «avec évolutions». Dans le premier cas, chaque société prépare deux marches, dont l'une doit être signée par un compositeur suisse. Juste avant la prestation, les experts décident laquelle des deux pièces va être jouée. Dans le second cas, il n'y a qu'une seule pièce qui peut être un pot-pourri de différentes œuvres.

Pour juger les quelque 26 000 musiciens, plus de 150 experts venus de quinze pays différents seront à l'œuvre. Chaque **jury** sera composé d'un collège de trois experts.